**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Religions- und Kulturgeschichte = Revue

suisse d'histoire religieuse et culturelle = Rivista svizzera di storia

religiosa e culturale

Herausgeber: Vereinigung für Schweizerische Kirchengeschichte

**Band:** 113 (2019)

**Artikel:** Les acteurs religieux ont-ils des pratiques diplomatiques spécifiques? :

La politique orientale vaticane et la "methode Casaroli" dans le temps

present

Autor: Lavopa, Marco

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-847021

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 28.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Les acteurs religieux ont-ils des pratiques diplomatiques spécifiques? La politique orientale vaticane et la «methode Casaroli» dans le temps present

Marco Lavopa

«Oh, on étudie beaucoup, l'on sait. Mais après c'est à nous de décider. Et en décidant nous sommes seuls. Décider n'est pas aussi facile qu'étudier.» Paul VI (interview avec A. Cavallari) Corrière della Sera, 3 octobre 1965, p. 4.

La politique orientale du Vatican, qui débuta pendant les années soixante, s'inscrit dans l'esprit de la «guerre froide».¹ Une histoire intereuropéenne du second après-guerre qui voit l'Église catholique, son organisme de gouvernement, le Saint Siège, et sa diplomatie comme protagonistes politiques des années de la détente internationale. Une histoire des relations entre l'Église catholique et le nouveau monde des relations internationales sorties de la Seconde guerre mondiale. Une histoire de dialogues européens, des négociations entre le Saint-Siège (par le chef des missions du Vatican, Mgr Agostino Casaroli) et les gouvernements de l'Est européen dans le panorama de la confrontation idéologique entre les États-Unis et l'Union Soviétique.²

La Seconde Guerre mondiale avait provoqué la destruction du système international existant, fondé sur l'hégémonie politique européenne, et la construction d'un nouveau système politique centré sur la domination du monde par deux seules grandes puissances: les États-Unis et l'Union Soviétique.<sup>3</sup>

Sur l'esprit de la «guerre froide» voir John Lamberton Harper, The Cold War (Oxford Histories), Oxford 2011; Georges-Henri Soutou, La guerre de cinquante ans: le conflit Est-Ouest, 1943–1990, Paris 2001.

Voir Marco Lavopa, Mgr Agostino Casaroli un habile «tisseur de dialogues européens» (1963–1975), in: Revue de l'histoire des religions, 231/1 (2014), 101–115.

Écrire aujourd'hui l'histoire de la politique orientale du Vatican pendant les années de la détente internationale signifie décrire une histoire fortement influencée par la contraposition idéologique du passé, qui influence fortement, à l'intérieur et l'extérieur des murs du Vatican, les jugements historiques sur ce qu'on appelle (Ostpolitik vaticane). Voir Andràs Fejérdy, The Holy See's Negotiations with Budapest and Prague (1963–1978): Criteria for a Comparative Analysis The Vatican «Ostpolitik» 1958–1978, in: András Fejérdy (Ed.), The Vatican «Ostpolitik» 1958–1978. Responsibility and Witness during John XXIII and Paul VI, Viella/Roma 2015, 183 sqq.

La politique orientale vaticane et la «guerre froide»

L'architecture bipolaire de la seconde moitié des années cinquante et la domination soviétique de l'Europe centrale et orientale était une triste réalité pour l'Église de pape Pacelli (Pie XII). Cependant, la situation diplomatique n'a pas été totalement rigide dans un mutuel antagonisme entre Rome et Moscou. Malgré le profond anticommunisme de Pie XII et le décret de condamnation à l'égard des communistes par le Saint-Office, entre 1952 et 1956, il eut lieu, à travers des figures importantes de l'Église de Pacelli comme Giovanni Battista Montini, Giacomo Lercaro, et Giuseppe Siri, aussi le tissage d'un réseau de messages et contacts avec Moscou.

La répression par les forces soviétiques de la Révolution hongroise de 1956 eut des conséquences importantes sur la politique internationale. Au début des années soixante, le gouvernement communiste hongrois sentit la nécessité de sortir de l'isolement diplomatique dans lequel se trouvait le pays après la répression de l'insurrection de 1956. Face à l'opinion publique internationale, la Hongrie devait ressembler à un pays consolidé qui garantissait les droits fondamentaux de l'homme. En conséquence, la propagande sur le domaine de la politique ecclésiastique jouait un rôle important, car il fallait montrer à l'opinion publique occidentale les progrès dans la relation entre l'Église et l'État et l'existence d'une certaine liberté religieuse.8

Voir V. Mastny, The Warsaw Pact as History, in: V. Mastny/M. Byrne (Ed.), Cardboard Castle? An Inside History of the Warsaw Pact, 1955–1991, Budapest 2006, 2–7.

Dans un contexte de viscéral anticommunisme, le Saint-Office émit, le 1er juillet 1949, un décret de «Condamnation des communistes». Par le décret de «Condamnation des communistes», l'Église de pape Pacelli exerça de fortes pressions sur l'électorat italien pour empêcher une victoire des communistes. Sur l'anticommunisme d'Eugenio Pacelli (Pie XII), voir la biographie de P. Chenaux, Pie XII. Diplomate et pasteur, Paris 2003.

«À la fin des années cinquante, un rapport d'intelligence tchécoslovaque décrivait le cardinal Montini comme source d'inspiration d'une politique différente vers les états communistes, une politique basée sur le principe de la négociation et la coexistence pacifique». Cité dans P. Chenaux, Paolo VI. Una biografia politica (traduit en italien par M. Zorzin), Roma 2016, 222 (édition original en français, Paul VI. Le souverain éclairé, Paris 2015).

Voir A. Roccucci, Santa Sede, Chiesa italiana e Unione Sovietica negli ultimi anni del pontificato di Pio XII, in: A. Ciampani/C. M. Fiorentino/V. G. Pacifici (Ed.), La moralità dello storico. Indagine storica e libertà di ricerca, Soveria Mannelli 2004, 335–359. L'historien et biographe suisse, Philippe Chenaux, explique en détail que c'est sous le pontificat de Pacelli (Pie XII) que les premières ouvertures en direction de l'Est eurent lieu. Pour Philippe Chenaux, pape Pie XII était divisé «entre sa méfiance quasi instinctive à l'égard du communisme athée et l'inclination du diplomate qu'il était resté à préférer toujours le dialogue à l'affrontement». Voir P. Chenaux, L'Église catholique et le communisme en Europe (1917–1989) de Lénine à Jean-Paul II, Paris 2009, 220–221, 228–230, cité à p. 229.

Sur la question, voir Charles Gati, Failed Illusions: Moscow, Washington, Budapest, and the 1956 Hungarian Revolt, Washington 2006; Henri-Christian Giraud, Le Printemps en octobre: Une histoire de la révolution hongroise, Monaco 2006. Voir aussi le dossier «La Revolution Hongroise de 1956 Nouvelles Approches», in: Communisme, 88–89 (2006/2007).

La nécessité du Saint-Siège de couvrir les diocèses des églises de l'Est européen sans évêques et de reprendre un contact régulier avec les églises locales a coïncidé avec les besoins diplomatiques du gouvernement hongrois, mais plus généralement avec les besoins de l'Union Soviétique d'améliorer les relations avec les États-Unis pour la détente internationale. L'Église catholique était une institution religieuse de portée mondiale qui avait une grande influence sur l'action politique des Catholiques dans de nombreux pays du monde, pas seulement dans le monde occidental. L'Église catholique était historiquement enracinée dans les pays placés au-delà du «rideau de fer», elle possédait des structures et une culture antiques qui influençaient l'équilibre politique interne des pays du bloc communiste, y compris par rapport à la politique même du Kremlin. Le Saint-Siège en tant qu'organisme du gouvernement de l'Église catholique était un interlocuteur qui ne pouvait pas être ignoré par les autorités soviétiques, car le Saint-Siège était un centre d'exploitation d'un réseau de liens politiques et culturels qui comprenait les acteurs sociaux du bloc de l'Ouest et de l'Est, et avec une présence significative dans une région clé comme l'Amérique latine.9

Avec l'élection en 1958 de pape Roncalli (Jean XXIII), le Saint-Siège connut une attitude nouvelle vers le monde communiste. Le destin des églises de l'Est européen, des relations œcuméniques avec les églises orthodoxes et de la paix internationale furent les questions que Jean XXIII plaça immédiatement au centre de l'action de son bref pontificat. L'attention de pape Roncalli pour la paix et la nouvelle approche vers le monde communiste n'échappa pas aux autorités de Moscou. La diplomatie soviétique reconnaissait que, dans l'Église de Roncalli, soufflait un vent de changement. Dans un rapport secret du 29 septembre 1959, publié par l'historien italien Adriano Roccucci, le Directeur de l'information sur la politique étrangère du Ministère des affaires étrangères soviétique faisait remarquer que «il y avait des interventions pertinentes du Vatican en faveur de la paix et de la coexistence pacifique, indépendamment de la volonté des responsables de la Curie romaine [...]. Les actions du Vatican étaient objectivement dirigées contre la poursuite de la «guerre froide».»<sup>11</sup>

Le 10 septembre 1961, moins d'un mois après la construction du «mur de Berlin» et dans un moment de grande tension internationale à cause de la «crise

Sur les relations entre Mgr Casaroli et l'Amérique latine, «son premier amour», voir G. La Bella, Casaroli e l'America Latina, in: A. G. Chizzoniti (Ed.), Agostino Casaroli: lo sguardo lungo della Chiesa, Milano 2015, 35–52; Id., Santa Sede e America Latina nell'attività del cardinale Casaroli, in: A. Melloni/S. Scatena (Ed.), L'America latina fra Pio XII e Paolo VI, Bologna 2006, 179–193. Voir aussi, Mgr L. Sandri, Casaroli: il paziente e saggio tessitore di rapporti, in: ivi, 169–177.

Voir A. Melloni, L'altra Roma. Politica e S. Sede durante il concilio Vaticano II (1959–1965), Bologna 2000, 80–84; 130–136; 164–169; 176–185.

Cité dans A. Roccucci, Mosca e il papa della pace, in: Cristianesimo nella Storia, 25/2 (2004), 611.

de Berlin»,<sup>12</sup> Jean XXIII diffusait un message radio dans lequel il exhortait les gouvernements «à faire face aux graves responsabilités qu'ils portent devant l'histoire, en donnant la priorité non aux raisons de la force, mais au droit avec négociations libres et loyales».<sup>13</sup> Le 21 septembre 1961, Khrouchtchev donnait une entrevue à la *Pravda* et à *Izvestia* dans laquelle il apostrophait «bon signe» l'intervention du pape, ajoutant que l'Union Soviétique «recueillait de manière positive tous les appels aux négociations dans l'intérêt de la paix».<sup>14</sup>

À la mi-octobre 1962, la compétition entre l'URSS et les États-Unis semblait toucher un point de non-retour avec la crise provoquée par l'installation des missiles soviétiques à Cuba. <sup>15</sup> Dans ce panorama dramatique de tension politique et militaire entre les États-Unis et de l'Union Soviétique, le 25 octobre 1962 Jean XXIII lançait son célèbre message radio *Seigneur*, *écoute la supplication*, où, sans accuser et sans condamner personne, le pontife invitait les responsables à entreprendre des négociations pour prévenir «les horreurs d'une guerre, qui peut avoir des conséquences imprévisibles». <sup>16</sup>

### Jean XXIII, le monde communiste et les clairs «signes des temps»

Les ouvertures de Jean XXIII vers le monde soviétique suscitèrent une forte perplexité parmi ses collaborateurs les plus proches. Le secrétaire d'État du Vatican, le cardinal Amleto Cicognani, recevant Mgr Francesco Lardone<sup>17</sup> en mars 1962, lui dit, très contrarié: «Le Saint Père veut négocier avec les Rouges [...] et il veut donner à vous le charge [...]. Je ne sais pas [...].» Bien plus importantes sont les personnalités, comme le cardinal Ottaviani, qui s'opposèrent au nouveau cours de pape Roncalli. Jean XXIII demanda à Ottaviani une

Voir W. G. Gray, Germany's Cold War: The Global Campaign to Isolate East Germany, 1949–1969, Chapel Hill NC 2003.

Cité dans (Giovanni XXIII, L'apostolo Pietro, 10 septembre 1961), in: Enchiridion della pace, I, Pio X-Giovanni XXIII, Bologna 2004, 1717.

Cité dans A. Roccucci, Unione Sovietica e Santa Sede. Tra coesistenza pacifica e politica antireligiosa, in: A. Giovagnoli (Ed.), Pacem in terris tra azione diplomatica e guerra globale, Milano 2003, 119.

Voir M. Vaïsse (Ed.), L'Europe et la crise de Cuba, Paris 1993. Voir aussi D. Gioe/Len Scott/C. Andrew (Ed.), An international history of the Cuban Missile Crisis: a 50-year retrospective, London/New York 2014.

Cité dans Giovanni XXIII, (Radiomessaggio, Seigneur, écoute la supplication, 25 octobre 1962), in: Enchiridion della pace, I, Pio X-Giovanni XXIII, 1759. Voir aussi Melloni, L'altra Roma (cf. nota. 10), 131-133.

Mgr Francesco Lardone, nonce apostolique à Ankara, avait de bonnes relations avec son homologue, l'ambassadeur soviétique à Ankara, Nikita Ryjov, voir Yves Chiron, Jean XXIII: Un pape inattendu, Paris 2017, 271, 335, 354, 357–358, 366. Sur la figure et l'engagement diplomatique, voir aussi G. Tuninetti, Monsignor Francesco Lardone (1887–1980). Il Nunzio Apostolico precursore della Ostpolitik, Savigliano 1997.

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Cité dans Andrea Riccardi, Il Vaticano e Mosca, 1940–1990, Roma/Bari 1992, 233.

opinion sur la possibilité de recevoir Alexei Adjubei, directeur du quotidien *Izvestia*, arrivé à Rome avec sa conjointe Rada Khrouchtchev (la fille de Nikita Khrouchtchev) à l'occasion de l'attribution au pontife du Prix Balzan pour la paix. Le cardinal Ottaviani pour sa part répondit qu'une rencontre directe avec le pontife aurait pu susciter de l'émerveillement et de la perplexité, et que la question serait utilisée par la propagande communiste. Il suggéra plutôt une rencontre avec le président du «Conseil Pontifical pour la Promotion de l'Unité des Chrétiens», le cardinal Agostino Bea.<sup>19</sup>

Malgré tout, Jean XXIII avait décidé de continuer son chemin. Dans le monde des relations internationales des changements importants étaient en train d'arriver et Jean XXIII exhortait son Église à examiner et à interpréter positivement ces changements parce qu'ils étaient des «clairs signes des temps». L'effort de compréhension des réalités historiques occupe le centre de la réflexion de l'encyclique *Pacem in Terris* (11 avril 1963); il s'agit d'un tournant pour le Magistère de l'Église catholique. Avec sa nouvelle approche vers le monde et en particulier vers le monde communiste et ses gouvernants, la *Pacem in Terris* fournit les fondements doctrinaux et moraux pour l'ouverture d'une nouvelle saison de dialogues vis-à-vis de l'Union Soviétique et des démocraties populaires.<sup>20</sup>

La *Pacem in Terris* se place entre la longue série de documents pontificaux sur la paix pendant le XX<sup>e</sup> siècle: la *Lettre aux chefs de peuples belligérants* (du 1<sup>er</sup> août 1917) et l'encyclique *Pacem Dei* (du 23 mai 1920) de Benoît XV, l'encyclique *Ubi Arcano* (23 décembre 1922) de Pie XI et les nombreux messages de Noël de Pie XII, en particulier celui de 1941. Toutefois, l'encyclique de Jean XXIII fait partie d'une nouvelle phase des relations internationales dominées par la menace des armes nucléaires. La *Pacem in Terris* fut publiée après deux grandes crises: la «crise de Berlin» et la construction du «mur de Berlin» en 1961, et en particulier la «crise des missiles soviétiques à Cuba» en 1962, qui mena le monde au bord d'un conflit nucléaire. Dès lors ce fut le concept même de la guerre qui changea. Les conflits devenaient impraticables si cela impliquait l'utilisation d'armes nucléaires. La guerre n'était plus un moyen jugé acceptable pour faire régner la justice.<sup>21</sup>

La *Pacem in Terris* insiste sur les droits de l'homme, le bien commun, le respect des minorités nationales, sur la communication et le respect entre les nations, sur les réfugiés politiques, le désarmement et les institutions internationaux. Pourtant, le point significatif de l'encyclique est la distinction entre les «idéologies, comme fausses théories philosophiques sur la nature, sur l'origine et le destin de

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Voir G. Zizola, Giovanni XXIII. La fede e la politica, Roma/Bari 1988, 198–199.

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Voir Chenaux, L'Église catholique et le communisme (cf. nota 7), 237 sqq.

Sur le rapport entre papauté et paix dans le XX<sup>e</sup> siècle, voir A. Canavero, I papi e la pace nel XX secolo, in: Giovagnoli (Ed.), Pacem in Terris (cf. nota 14), 41–61.

l'univers et de l'homme» et les «mouvements historiques avec des objectifs économiques, sociaux, culturels et politiques». Par conséquent, Jean XXIII suggérait que le mouvement historique des peuples dans les pays communistes était bien différent de l'idéologie marxiste, qui restait toujours condamnable dans ses principes. Ces mots ouvraient un nouvel espace pour les relations avec le bloc oriental communiste: «Il peut arriver, par conséquent, que certaines rencontres au plan des réalisations pratiques qui jusqu'ici avaient paru inopportunes ou stériles puissent maintenant présenter des avantages réels ou en promettre pour l'avenir.»<sup>22</sup>

#### La «politique du dialogue» et le debut de l'Ostpolitik vaticane

En avril 1963 Mgr Endre Hamvas, évêque de Csanád et président de la «Conférence épiscopale hongroise», qui bénéficia d'une certaine confiance dans les milieux gouvernementaux, adressa au secrétaire d'État du Vatican, le cardinal Amleto Cicognani, une communication indiquant que le gouvernement hongrois était disponible à recevoir un envoyé du Saint-Siège pour négocier certaines questions liées aux relations entre les deux autorités. Mgr Hamvas fut invité à se rendre à Vienne, où l'attendait Mgr Agostino Casaroli, <sup>23</sup> qui participait, en tant que représentant du Saint-Siège, à la «Conférence des Nations Unies sur les relations consulaires». À cette occasion, Mgr Casaroli rencontra des fonctionnaires de la délégation hongroise et ils se mirent d'accord sur les termes et les conditions de son voyage à Budapest.

L'archevêque de Vienne, le cardinal Franz König,<sup>24</sup> avait été à Budapest deux semaines avant l'arrivée de Mgr Casaroli afin de visiter le primat de Hongrie, le cardinal Joseph Mindszenty,<sup>25</sup> qui s'était réfugié chez la légation des

Cité dans «Rapports entre catholiques et non-catholiques dans le domaine économique, social et politique», Lettre encyclique Pacem in terris, Sur la paix entre toutes les nations, fondée sur la vérité, la justice, la charité, la liberté, n°. 159160, cf. w2.vatican.va/content/john-xxiii/fr/encyclicals/documents/hf\_j-xxiii\_enc\_11041963\_pacem.html (consulté le 16 janvier 2018).

Note biographique sur Agostino Casaroli, voir C. F. Casula, Agostino Casaroli: nota biografica, in: C. F. Casula/G. M. Vian (Ed.), A. Casaroli, Il martirio della pazienza. La Santa Sede e i paesi comunisti (1963–1989), Torino 2000, XXXI–XXXV. Voir aussi R. Morozzo della Rocca, Tra Est e Ovest. Agostino Casaroli diplomatico vaticano, Cinisello Balsamo 2014. En fin, voir le profile biographique tracé par C. F. Casula, Agostino Casaroli, in: Dizionario Biografico degli italiani. Encyclopédie Treccani, Roma (édition, 2013), cf. www.treccani.it/enciclopedia/agostino-casaroli\_(Dizionario-Biografico) (consulté le 16 janvier 2018).

Sur la figure du cardinal Franz König, primat de l'Église autrichienne, voir D. Neuhold, Franz Kardinal König – Religion und Freiheit: ein theologisches und politisches Profil, Fribourg/Stuttgart 2008. Voir aussi F. König/C. Pongratz-Lippitt (Ed.), Open to God, Open to the World, London 2005; F. König, L'Église est liberté, Paris 1980.

<sup>25</sup> Sur le cardinal Mindszenty comme primat de l'église de Hongrie, voir P. Lesourd, Le cardinal Mindszenty: héros, confesseur et martyr de la fois, primat de Hongrie, Paris 1972.

États-Unis à Budapest après la répression de la révolution hongroise de 1956.<sup>26</sup> En cette occasion, le cardinal Joseph Mindszenty fut informé de l'imminente arrivée dans la ville de l'envoyé papale, Mgr Agostino Casaroli.

Avec le voyage de Mgr Casaroli à Budapest, du 7 au 9 mai 1963, commença la mission politico-diplomatique du Saint-Siège vers le pays communiste de l'Est européen. L'initiative avait été suscitée par le gouvernement hongrois, intéressée à résoudre certaines importantes questions relatives à l'organisation de l'Église hongroise, et pour chercher de résoudre le «cas Mindszenty».<sup>27</sup> Vu la persistance de la résidence forcée du primat dans la légation d'États-Unis, le «cas Mindszenty» eut des conséquences politiques sur le gouvernement hongrois, et par conséquent, sur la relation entre l'Union Soviétique et les États-Unis et sur le chemin de la «coexistence pacifique» parcouru par les deux superpuissances.<sup>28</sup>

Retourné à Vienne le 9 mai 1963, Mgr Casaroli, selon les informations reçues, se rendit le 12 mai à Prague pour faire visite à Mgr Joseph Beran,<sup>29</sup> à partir de 1951 exilé de son diocèse et confiné dans plusieurs lieux. Le 16 mai 1963, trois semaines avant sa mort (le 3 juin 1963), Jean XXIII reçut Mgr Casaroli de retour des voyages en Hongrie et en Tchécoslovaquie. De cette réunion, duré presque deux heures, Mgr Casaroli rapporte dans ses mémoires les considérations suivantes: «Le pape – écrit-il Casaroli – semblait heureux. Il avait franchi un pas important qui, à la fin de son service à l'Église, avait ouvert la voie à un dialogue avec un monde si hostile. Le dialogue se poursuivra, il devina, et rien ne pouvait fermer la brèche qu'il avait réussi à ouvrir dans le «rideau de fer».»<sup>30</sup>

Avec l'élection de pape Montini (Paul VI, dès 21 juin 1963), le Magistère pontifical se montra très influencé par la possibilité d'un dialogue entre les différentes cultures et civilisations. Durant les années soixante, le phénomène de la décolonisation (et du «non-alignement») se produit avec toute sa puissance comme une étape décisive pour l'avenir de l'humanité e de la même Église catholique. Sur la ligne de son prédécesseur, Paul VI insista sur le dialogue comme instrument pour poursuivre la paix dans le monde, à un moment où de nombreux conflits graves menaçaient les peuples.<sup>31</sup> L'appel aux responsables

Le diocèse d'Esztergom, siège du primat de Hongrie, était dirigé par l'Administrateur apostolique, Mgr Schwarcz-Eggenhofer, car le cardinal Mindszenty était réfugié chez l'ambassade des États-Unis.

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> Voir Chenaux, Paolo VI (cf. nota 7), 223–224.

Sur le «cas Mindszenty» et ses conséquences dans les milieux internationaux, voir M. Lavopa, La diplomazia dei «piccoli passi». L'Ostpolitik vaticana di Mons Agostino Casaroli, Roma 2013, 209–222.

Pour un bref profile biographique, voir: Beran, Josef Cardinal, in: Harris M. Lentz, Popes and Cardinals of the 20th Century: A biographical Dictionary, Jefferson, North Carolina 2009, 22.

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> Cité dans Casaroli, Il martirio della pazienza (cf. nota 23), 63.

Dans l'été 1965, la question vietnamienne se transforma en une guerre ouverte, l'Indonésie fut secouée par un coup d'État, et un grave conflit se déroula entre l'Inde et le Pakistan.

politiques du monde, au recours au dialogue pour parvenir à la paix, fait par le pontife lors de sa visite au siège de l'ONU à New York en octobre 1965, s'inscrit dans cette nouvelle saison de l'Église catholique, c'est-à-dire une Église en dialogue avec le monde.

#### Paul VI à l'ONU. Le discours du 4 octobre 1965

Avec Paul VI naquit l'urgence de réaliser un rapport plus direct avec le monde et les organismes internationaux qui tentaient de le gouverner. L'intérêt pour les organismes internationaux et pour l'implication des représentants pontificaux auprès d'eux atteindra son niveau le plus haut dans le discours de Paul VI à l'Assemblée générale des Nations Unies, le 4 octobre 1965.<sup>32</sup>

Pape Montini parut devant les représentants de 115 nations<sup>33</sup> sans rien à demander, aucun problème à soulever, insistant sur la volonté de manifester l'aspect désarmé de son autorité morale. Paul VI ne voulait pas se montrer au monde comme celui qui veut enseigner la civilisation sur la base de la Révélation et du droit naturel. Au contraire, il confirma la valeur de l'effort d'unité représenté par l'ONU, la valeur de la recherche de la paix et sa volonté de bannir la guerre: «il ne vient pas pour enseigner, mais seulement pour porter une ratification morale et solennelle de cette haute institution internationale».<sup>34</sup>

Paul VI se présentait dans l'arène de l'ONU seulement comme «expert en humanité» et non comme maître, en relançant pour l'Eglise catholique romaine le rôle de puissance morale dans le milieu des relations internationales.<sup>35</sup> Le pontife ne revendiquait pas pour l'Église des droits particuliers. Il s'agissait d'une nouvelle vision du monde, une papauté non plus attentive aux intérêts des

Paul VI, au mois de décembre 1964, alla en Inde, et de Bombay lança un appel, un «cri angoissé» au monde. C'était la supplique aux États nationaux d'abandonner la course aux armements et de destiner les fonds ainsi épargnés à un «fond mondial» de façon à soutenir les populations les plus pauvres de la planète. C'était l'«appel de Bombay» qui fut envoyé par le pontife au secrétaire général des Nations Unies, U Thant, qui répondit déclarant «en avoir été profondément ému» et adressant une invitation officielle afin que le pontife intervînt à l'Assemblée générale de l'ONU qui, à l'occasion, se réunirait en séance extraordinaire. Voir Andrea Riccardi, Manifesto al mondo. Paolo VI all'ONU, Milano 2015.

Seulement l'Albanie ne prendra pas part à la séance de l'Assemblée Générale de l'ONU. Voir G. Verucci, La Chiesa nella società contemporanea, Roma/Bari 1988, 435 sqq.

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> Cité dans G. Belingheri, Noi esperti in umanità. Il viaggio del Papa alle Nazioni Unite, in: Il Regno, n° 20, 15 octobre 1965, 359–360.

Voir Discours du Pape Paul VI à l'Organisation des Nations Unies, à l'occasion du 20ème anniversaire de l'organisation, 4 octobre 1965, dans L'Osservatore Romano, 6 octobre 1965, 3–4. Aujourd'hui en ligne cf. w2.vatican.va/content/paul-vi/fr/speeches/1965/documents/hf\_p-vi\_spe\_19651004\_united-nations.html (consulté le 16 janvier 2018).

seuls Catholiques, mais à ceux de la communauté humaine tout entière; une action encouragée par une troisième position *super partes* entre les deux blocs.<sup>36</sup>

Paul VI pouvait donc faire de l'engagement pour la paix une orientation généralisée du monde catholique et l'objectif souverain de la diplomatie vaticane. Ce fut sur ces bases-là que la rencontre à l'ONU entre Paul VI et Gromyko se développa. Les thèmes traités furent précisément ceux de la guerre et de la paix. Du reste, après la rencontre à l'ONU entre Paul VI et Gromyko on chercha à établir un rapport plus direct entre les représentants du Vatican et ceux de l'Union Soviétique.<sup>37</sup>

En raison du scénario international, construire une relation directe avec Moscou était essentielle pour le Saint-Siège (même si en URSS le nombre des catholiques était plutôt relatif). D'autre part la diplomatie soviétique avait intérêt à une plus grande implication de la diplomatie vaticane dans le discours sur la paix, thème central de celle qui sera la future «Conférence sur la Sécurité et Coopération Européenne» d'Helsinki.<sup>38</sup>

Quand Paul VI parlait à l'ONU, c'était le temps difficile de l'opposition idéologique et des menaces nucléaires, des demandes sociales qui commençaient à entraîner des agitations et des révoltes dans l'Occident capitaliste; le temps des peuples qui commençaient à s'affranchir de la colonisation et se dressaient pour réclamer leur droit à l'existence. C'était le temps de nouvelles révolutions culturelles qui marquerait profondément la vie de l'Église catholique face la contemporanéité.<sup>39</sup>

Une position qui visait surtout à la paix: «Point fondamental de départ est que le Saint-Siège est ouvertement, résolument favorable à la paix [...]. La Pacem en terris de Jean XXIII, les innombrables initiatives de Paul VI, parmi lesquelles on ne peut pas oublier le discours à l'ONU et l'institution de la Journée Mondiale de la paix, la Constitution pastorale, Gaudium et Spes, du concile Vatican II, restent des témoignages de cette orientation et des raisons profondes qui sont à sa base, particulièrement en rapport aux formes et caractéristiques de la guerre moderne». Cité dans A. Casaroli, La Santa Sede fra tensioni e distensione, in: La Civiltà Cattolica, vol. I, 4 février 1978, 263 sqq.

Cette première rencontre fut suivie d'autres: en 1966, en 1970, en 1974, en 1975. Voir Riccardi, Il Vaticano e Mosca (cf. nota 18), 298–299. Voir aussi A. Gromyko, Memorie, Milano 1989, 218 (édition en français, Mémoires, Paris 1989).

Voir A. Roccucci, Moscow and the Vatican's Ostpolitik in the 1960s and 1970s: Dialogue and Antagonism, in: The Vatican «Ostpolitik» 1958–1978 (cf. nota 3), 63–83.

Voir R. Rémond, Conclusion générale, in: Paul VI et la modernité dans l'Église, Actes du Colloque organisé par l'Ecole française de Rome (Rome 2–4 juin 1983), Roma 1984, 855–863. Sur l'utilisation du terme «contemporanéité» pour l'Église (face au tournant) du Vatican II, notamment p. 859.

# Le Vatican II comme nouvelle saison pour l'Église

Le concile œcuménique Vatican II (11 octobre 1962–8 décembre 1965)<sup>40</sup> engagea sa réflexion à repenser d'une manière différente les relations entre l'Église catholique et le monde, c'est-à-dire le dialogue à pratiquer entre les deux comme partie constitutive de l'expérience chrétienne dans le monde des relations humaines à l'époque contemporaine.<sup>41</sup>

Avec le Vatican II s'ouvre pour l'Église une attitude d'écoute, ce qui signifie certainement un changement de relations au sein de l'Église, mais aussi un changement des relations entre l'Église et le monde.<sup>42</sup> Le concile Vatican II fournit à l'Église catholique des instruments adéquats aux temps modernes pour comprendre le monde et poursuivre d'une manière plus efficace et flexible l'action dans le nouveau système de relations internationales déterminé par la «guerre froide»<sup>43</sup>.

L'enseignement du Magistère du Vatican II émergea comme un élément de direction dans l'interprétation des réalités sociales dans le monde. Durant les années du post-concile, l'agir du Saint-Siège se caractérisa par l'étude des contacts avec le monde des non-croyantes placés au-delà du «rideau de fer». Mais pour le faire, le Saint-Siège ne devait pas se conformer aux catégories bipolaires de la «guerre froide», il fallait bien montrer au monde des non-croyantes sa non-conformité et ses fortes convictions morales, en faisant attention à ne pas forcer la main afin d'éviter de mettre l'Église catholique au-dehors des enjeux internationaux.<sup>44</sup>

L'Église catholique était appelée à une action d'orientation morale non seulement par des proclamations de principes, mais aussi en participant comme membre de plein droit à la vie de la communauté internationale et à partager la responsabilité de résoudre les contrastes. Le Magistère du Vatican II, la «Con-

C'est une «transizione epocale (tournant constitutif)» pour l'Église catholique, selon l'historien du concile, l'Italien Giuseppe Alberigo. Voir G. Alberigo, Transizione epocale: studi sul Concilio Vaticano II, Bologna 2009.

<sup>42</sup> Voir G. Vian, Il Concilio Vaticano II: una riconciliazione con il moderno?, in: G. Filoramo, Le religioni e il mondo moderno, vol. 1, Torino 2008, 474–490.

Sur le rapport entre le concile Vatican II et la «guerre froide», un oeuvre trés intéressant est l'étude de Gerald P. Fogarty, Vatican II and the Cold War, in: Piotr H. Kosicki (Ed.), Vatican II Behind the Iron Curtain, Washington, D.C. 2016, 27–49.

Voir les évolutions des relations entre la France (du général Charles de Gaulle) et le Saint-Siège (du concile Vatican II): «Vers de nouveaux échanges: de l'horizon bilatéral aux grandes questions internationales», in: S. Gué, La France et ses relations avec le Saint-Siège, 1958–1969, in: Relations internationales, 122/2 (2005), 33–46.

Voir O. H. Pesch, Il Concilio Vaticano II. Preistoria, svolgimento, risultati, storia post-conciliare, Brescia 2005, 329–371 (édition original en allemand: Das Zweite Vatikanische Konzil: Vorgeschichte – Verlauf – Ergebnisse – Nachgeschichte, Topos plus 2001). Voir aussi G. Alberigo (Ed.), Histoire du concile Vatican II, 1959–1965, voll. 5 (volumes édités avec la collaboration de AA.V.V.), Paris/Louvain, 1997–2003.

stitution pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps, *Gaudium et Spes*»,<sup>45</sup> et la «Déclaration sur la liberté religieuse, *Dignitatis Humanae*»,<sup>46</sup> conduisit l'Église catholique vers une nouvelle saison, avec des implications importantes sur la politique orientale vaticane et sur les nouvelles négociations diplomatiques déterminées par la détente internationale.

La détente progressive entre les États-Unis et l'Union soviétique encourageait le Saint-Siège à entreprendre une action politico-diplomatique près des pays du bloc communiste pour chercher d'aller au-delà des contrastes idéologiques et trouver un espace où placer des instruments juridiques pour la nomination de la hiérarchie locale et la liberté de culte aux Catholiques de l'Est européen.

## La diplomatie des «pétits pas» comme style

Commencée par Jean XXIII, continuée par Paul VI, et personnifiée par Mgr Casaroli, l'action politico-diplomatique près des pays du bloc communiste, ce qu'on appelle *Ostpolitik vaticane*,<sup>47</sup> se préoccupait fondamentalement d'aider l'épiscopat local à s'échapper aux contraintes politiques et institutionnelles imposées par le pouvoir communiste. Malgré cela, il ne manquait pas de friction entre la diplomatie vaticane et les «Conférences épiscopales nationales». C'est un fait que l'épiscopat polonais se plaignit directement chez Paul VI des contacts entre Mgr Casaroli et le régime: «les Catholiques Polonais – écrit le primat Wyszynski – regardent ces relations avec suspicion, craignant qu'elles ne contribuent pas à la consolidation de l'Église, mais qu'elles renforcent le régime communiste». <sup>48</sup>

Mgr Casaroli était fortement contesté par les épiscopaux nationaux, en particulier par ceux qui avaient souffert les graves persécutions du régime communiste, comme le chef de l'église hongroise, Mindszenty, ou le chef de l'église ukrainienne, Slipyj. Une opposition très dure, car Mgr Casaroli symbolisait l'Église qui cherchait un compromis avec le monde communiste à travers la

Voir n°. 76 dans «Constitution pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps, Gaudium et Spes», cf. www.vatican.va/archive/hist\_councils/ii\_vatican\_council/documents/vat-ii\_cons\_19651207\_gaudium-et-spes\_fr.html (consulté le 16 janvier 2018).

<sup>&</sup>lt;sup>46</sup> Voir n°. 6 dans «Déclaration sur la liberté religieuse, Dignitatis Humanae», cf. www.vatican.va/archive/hist\_councils/ii\_vatican\_council/documents/vat-ii\_decl\_1965-1207\_dignitatis-humanae\_fr.html (consulté le 16 janvier 2018).

Voir P. Levillain, Ostpolitik, in: Dictionnaire historique de la papauté, Paris 2006, 1237–1239.

Dans le cas polonais, l'opposition du clergé local fut aggravée par le refus du Vatican de reconnaître les nouvelles frontières de la période d'après-guerre, quand Danzica, la Silésie et la Poméranie ont été transférés de l'Allemagne à la Pologne. Voir Casaroli, Il martirio della pazienza (cf. nota 23), 309.

Voir Jaroslav Jan Pelikan, Confessor Between East and West: A Portrait of Ukrainian Cardinal Josyf Slipyj, Grand Rapids, Mich. 1990. Puis, I. Choma, Josyf Slipyj, Milano 2001.

faiblesse des négociations.<sup>50</sup> L'historien et théologien allemand, Hubert Jedin, a parlé d'une politique docile qui malgré le «désir justifié de ne pas laisser mourir l'épiscopat dans ces pays [...] a conduit le Vatican à nommer des évêques ambigus et coopérateurs du régime, et au même temps à fermer les yeux face aux régimes communistes».<sup>51</sup> Un jugement sévère, mais possibiliste était celui de l'historienne française, Hélène Carrère d'Encausse. Malgré ses préoccupations devant les convergences possibles entre l'*Ostpolitik vaticane* et les positions politiques internationales de l'Union Soviétique, elle fait remarquer que «l'*Ostpolitik vaticane* à permis l'érosion du système dans ce qu'il était essentiel, c'est-à-dire le contrôle des esprits. C'est le résultat le plus important et probablement le plus fatal de cette politique du Vatican».<sup>52</sup>

Face à des changements importants, il faut toujours pratiquer une méthode, et pour Mgr Casaroli cette méthode était celle des «petits pas», pour essayer de trouver à travers le dialogue des possibles points de rencontre, puis un accord non définitif et toujours destiné à être révisé dans le temps et avec la maturation des situations pour lesquelles il faut toujours pratiquer le «martyre de la patience». Mgr Casaroli fut appelé à être le tisseur de dialogues entre le Saint-Siège et les autorités gouvernementales des pays de l'Est européen. Il recherchait à travers de longues négociations un accord acceptable pour chercher d'obtenir le possible, prouver que le Saint-Siège était toujours prêt au dialogue et qu'il n'avait aucune intention de remettre en question l'existence des États socialistes et la légitimité de leurs gouvernements. Par la logique des «petits pas», il fallait faire avancer un «dialogue de compromis» à fin de trouver des espaces de manœuvre dans les structures juridiques de l'État où fixer des règles pour le gouvernement de l'église locale par le Saint-Siège.<sup>53</sup>

Mgr Casaroli n'était pas un rêveur, mais un réaliste très prudent; sa capacité de discerner la complexité et de prendre conscience des difficultés à mener l'*Ostpolitik vaticane* vers de grands résultats, détermina son style prudent de «petits pas». Les résultats furent pauvres, les négociations difficiles, les gouvernements appliquaient les accords avec partialité, et toutefois certains évêques

Le rejet de la «faiblesse des négociations» a aujourd'hui une fonction interne de type symbolique, c'est-à-dire repenser l'Église en Occident en tant que minorité compacte face à des batailles publiques sur les valeurs catholiques. Dans cette perspective aujourd'hui nous assistons à la reprise du thème des martyrs et de l'«Église du martyre». Voir le volume de A. Riccardi, Le siècle des martyrs (Collection Feux croisés), Paris 2008.

<sup>&</sup>lt;sup>51</sup> Cité dans H. Jedin, Storia della mia vita, Milano 1987, 330.

<sup>&</sup>lt;sup>52</sup> Cité dans Hélène Carrère d'Encausse, Paul VI et l'Ostpolitik, in: Paul VI et la modernité dans l'Église (cf. nota 39), 547–557.

On se voit l'étude de cas des négociations entre la diplomatie vaticane et les autorités yougoslaves sous le gouvernement du Maréchal Tito dans M. Lavopa, Le «dialogue de compromis». L'Ostpolitik vaticane de Mgr Agostino Casaroli dans la Yougoslavie de Tito, in: Revue d'histoire diplomatique, 127/2 (2013), 157–178.

furent nommés, les contacts avec les prêtres et les prélats qui étaient disparus furent reconnectés, des conditions politiques appropriées à assurer la communion et de la discipline entre les églises et le Saint-Siège furent garanties. Les accords conclus furent différents de pays à pays, ainsi que les négociations qui ressentent du temps et de leurs formules. En raison des limitations imposées par les gouvernements, la «diplomatie des «petits pas» avait pour but d'obtenir des résultats concrets, quelque chose d'utile et de bénéfique. Elle n'avait pas la présomption d'atteindre un changement radical dans la situation, mais d'introduire de nouveaux éléments dans un cadre politique marqué par la détente internationale.<sup>54</sup>

## L'Ostpolitik vaticane de Mgr Casaroli

La décision du Saint-Siège de prendre des contacts diplomatiques avec les chancelleries des pays de l'Est européens fut considéré comme un choix funeste pour les églises locales et pour l'Église de Rome elle-même, qui semblait ne plus être intéressée à considérer comme une priorité le combat contre la menace communiste. Dans le volume «Chronique de l'Église catholique en Lituanie» l'*Ostpolitik vaticane* est classée comme néfaste à la cause du catholicisme en Lituanie.<sup>55</sup>

Les primats des églises de l'Est européen, comme le Hongrois József Mindszenty, le Croate Alojzije Viktor Stepinac,<sup>56</sup> le Tchécoslovaque Josef Beran et l'Ukrainïen Josyp Ivanovyč Slipyj, étaient considérés par l'opinion publique internationale catholique comme des martyrs de la cause catholique et de la liberté de conscience, des hommes d'Église qui avaient souffert pour la foi l'emprisonnement et toutes les formes d'humiliation possibles. En conséquence, la «diplomatie des «petits pas» de Mgr Casaroli était accusée de poursuivre des négociations en dépit de la mauvaise performance, et que ce choix téméraire avait marqué l'abandon de la part du Saint-Siège de la lutte commune contre l'ennemi le plus féroce de la civilisation occidentale et du Christianisme au XX° siècle, c'est-à-dire le communisme.<sup>57</sup>

Notamment, Lavopa, La diplomazia dei «piccoli passi» (cf. nota 28). Voir aussi Roland Cerny-Werner, Vatikanische Ostpolitik und die DDR, Göttingen 2011.

<sup>&</sup>lt;sup>55</sup> Cité dans P. Monti (édité par), Cronaca della Chiesa cattolica in Lituania. La lotta dei lituani per la propria identità di popolo, Milano 1976, 381 sqq.

Alexander Stella, The Triple Myth: A Life of Archbishop Alojzije Stepinac. East European Monographs 1987; Giampaolo Mattei, Il cardinale Alojzije Stepinac, Roma 1999; Josip Batelja, Blaženi Alojzije Stepinac, svjedok Evanđelja ljubavi [Bienheureux Alojzije Stepinac, témoin de l'Evangile de l'amour], 3 voll., Zagreb 2010.

Voir Stephanie Roulin, Un credo anticommuniste, Lausanne 2010. Le volume interprète l'anticommunisme sous le prisme du facteur religieux, c'est-à-dire la manière dont l'argument religieux (par exemple, la nécessité de créer un front commun des Chrétiens contre le danger communiste, une menace face à la «civilisation chrétienne») est mêlé et parfois subordonné aux exigences politiques au cours des moments importants de l'histoire du XX<sup>e</sup> siècle.

Malgré cela, la détente internationale imposait au Saint-Siège d'autres priorités en agenda que la dure combat contre le communisme. Comme centre gouvernemental de l'Église catholique, le Saint-Siège devait profiter du climat politique de détente pour chercher d'aller dans les milieux politiques internationaux à porter ses lamentations à propos des mauvaises conditions dans lesquelles se trouvait l'Église chez les pays communistes. Au même temps, le Saint-Siège comprenait qu'elle pouvait s'accréditer comme acteur *super partes* entre les deux superpuissances (en particulier dans le milieu soviétique) et jouer le match de l'*Ostpolitik vaticane*.

L'objectif des deux superpuissances était de surmonter certaines tensions de la «guerre froide» pour lancer le monde bipolaire vers une conduite moins conflictuelle. Le Saint-Siège regardait avec beaucoup d'intérêt les Chancelleries européennes (notamment, la Chancellerie allemande<sup>58</sup> et italienne<sup>59</sup>) et se démontra très sensible aux résultats obtenus par les diplomaties des gouvernements occidentaux,<sup>60</sup> car les résultats obtenus par eux eurent des répercussions immédiates sur l'activité diplomatique vaticane, en particulier dans les pays de l'Est où ces relations ont une longue histoire, comme en Pologne et en Hongrie.<sup>61</sup>

- Par exemple: «Au cours d'un dîner officiel dans la Hofburg, qui eut lieu le 13 mars 1961, le représentant du Vatican Casaroli s'assoit en face du Professeur Tukin, le chef de la délégation soviétique. Le professeur Tukin utilise immédiatement l'occasion pour inviter Casaroli à l'ambassade soviétique à Vienne. Le fil de la discussion entre Tukin et Casaroli ne cesse pas avec cette circonstance.» Voir le «papier Casaroli» Diary entry Casaroli 13.3.1961. Agenda, 1961//Archivio di Stato Parma (ASP). Fondo: Casaroli (Fond. Cas.). Serie: Agende. (Unpag.; prov. Sig.R.), cité in: Cerny-Werner, The USSR and the Vatican (cf. nota 54), 421, cf. www.academia.edu/22133209/The USSR and the Vatican (consulté le 16 janvier 2018).
- cf. www.academia.edu/22133209/The\_USSR\_and\_the\_Vatican (consulté le 16 janvier 2018). Par exemple: «Grâce à l'ambassade soviétique chez le Quirinal (Rome), un effort croissant est fait pour atteindre Jean XXIII, qui vit de l'autre côté du Tibre. L'objectif des Soviétiques est d'obtenir des contacts personnels; en outre, en 1962, les dirigeants soviétiques se tournent vers le gouvernement italien afin de transmettre leur intérêt pour des relations diplomatiques avec le Saint-Siège. Voir le «papier Casaroli» Pensieri della Santa Sede dal 1917 ad oggi circa i rapporti con l'URSS // ASP. Fond. Cas. Serie: URSS. (Unpag.; prov. Sig.). («Through the Italian government, the Soviet Ambassador in Rome let it be known that an eventual acceptance of diplomatic relations between the Holy See and the USSR in Moscow was carefully being taken into consideration.»), cite dans Cerny-Werner, The USSR and the Vatican (cf. nota 54), 422, cf. www.academia.edu/22133209/The\_USSR and the Vatican (consulté le 16 janvier 2018).
- A cet égard, voir l'intéressant volume sur les relations entre les chancelleries de Rome et Moscou: F. Bettanin/M. Prozumenščikov/A. Roccucci (Ed.), L'Italia vista dal Cremlino, gli anni della distensione negli archivi del Comitato centrale del Pcus, 1953–1970, Roma 2015. Dans un papier du Comité centrale du Parti communiste soviétique sur le «Rapports entre l'URSS et le Vatican» on lit: «L'état des relations entre l'URSS et le Vatican a un impact aussi sur nos (Union Soviétique) relations avec l'Italie, à partir du moment que nous savons que le Vatican, grâce à la médiation des fiduciaires (comme les politiciens Gronchi, Fanfani, Gonella, etc.), a la possibilité de «corriger» la politique étrangère italienne pour son propre bénéfice». Cité dans le volume à p. 265.
- Voir P. Pastorelli, La Santa Sede e l'Europa centro-orientale nella seconda metà del Nove-cento, Soveria Mannelli 2013, 45–78.

Dans toutes les Républiques populaires de l'Est européen, le problème fondamental était le rétablissement de la hiérarchie ecclésiastique, c'est-à-dire la réorganisation du gouvernement ordinaire des diocèses. Pour plusieurs raisons, de nombreux diocèses étaient sans gouvernement, ou gouvernées par des administrateurs apostoliques qui n'étaient pas toujours des évêques parce que beaucoup d'eux avaient été confinés ou réduits en résidence surveillée. Pas toutes les situations étaient similaires: dans certains pays comme la Bulgarie, la Roumanie et l'Union Soviétique, la situation était dramatique.<sup>62</sup>

L'impossibilité de conclure des accords avec le Saint-Siège était due à la rigidité idéologique qui animait les politiques religieuses soviétiques (qui avaient une valeur paradigmatique pour les autres pays du «Pacte de Varsovie»), et pour l'opposition du Patriarcat de Moscou à des accord entre le gouvernement soviétique et l'Église catholique romaine, ce dernière considérée comme étrangère à la tradition culturelle gréco-orthodoxe. Ces mêmes raisons furent à l'origine de l'opposition des gouvernements de la Roumanie et de la Bulgarie à conclure des accords avec le Saint-Siège. Dans d'autres États, comme la Hongrie et la Tchécoslovaquie, c'était le traitement des chefs de l'Église catholique locale par le régime qui pesait; alors que, dans d'autres pays comme la Pologne et la Yougoslavie, la situation avait progressivement améliorée. Pour leur part, les régimes communistes voyaient dans l'Église catholique un sujet de droit international autonome d'un point de vue politique, un interlocuteur d'autorité dans le bloc de l'Ouest pour ses enseignements moraux et pour sa volonté d'aider à rétablir la paix internationale. 4

La participation du Saint-Siège aux travaux de la «Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe» d'Helsinki se situait notamment dans la volonté de l'Église catholique d'aider à rétablir la paix internationale, étant donné que les facteurs moraux étaient la *condition sine qua non* de toute paix et de tout progrès pour la reconnaissance des droits de l'homme.<sup>65</sup> Mais la participation du

Voir Jan Mikrut (édité par), La Chiesa cattolica e il comunismo. In Europa Centro-Orientale e in Unione Sovietica, Verona 2016, 63–78, 489–568, 599–758.

Voir Riccardi, Il Vaticano e Mosca (cf. nota 18), 126 sqq.

Pour sa structure, l'Église catholique, dont le Saint-Siège est le sommet juridique, est une «puissance international d'ordre moral», mais il est aussi un organisme hiérarchique et institutionnel qui se configure internationalement comme une réalité unique. Voir E. Gallina, Le organizzazioni internazionali e la Chiesa cattolica, Roma 1967, 65–66.

Avec la participation aux travaux de la CSCE, le Saint-Siège «n'hésite pas à participer directement – toujours dans les formes et la mesure qui correspondent à ses possibilités, à son propre nature et à la nature de sa mission – aux efforts des hommes de Gouvernement en faveur de la paix; il ne craint pas d'assumer son propre part de responsabilité concrète». Cité dans «le message de Paul VI» à l'occasion de la signature de l'Acte final de la CSCE publié en L'Osservatore Romano, 3 août 1975, p. 1. Sur l'activité du Saint-Siège à la CSCE, voir P. Grossrieder, Le Saint-Siège et l'Acte final d'Helsinki: une contribution à la défense des droit de l'homme, in: Indivisibilité des droits de l'homme, Fribourg (Suisse) 1985, 89 sqq.

Saint-Siège à la CSCE avait aussi un autre but: porter dans une arène internationale sa politique orientale. La participation du Saint-Siège, et de Mgr Casaroli en tant que délégué du pontife,<sup>66</sup> aux travaux d'Helsinki pouvait être utile à la cause de l'Église catholique dans le pays de l'Est européen, dans la mesure où l'on pouvait avoir la possibilité de contacts avec les autorités soviétiques en place, outre que de tisser un réseau d'entretiens informels avec les autorités communistes (et non communistes) des autres pays participants à la CSCE. Mgr Casaroli l'expliqua clairement dans ses mémoires:

«Quand je me suis rendu en Bulgarie en 1976, j'ai trouvé une Église épuisée, appauvrie, dépourvue de toute considération sociale, presque méprisée [...]. L'Église en Bulgarie continuait à souffrir, et surtout, à être sévèrement limitée dans l'exercice de sa mission. Parmi les motifs de l'espoir pour l'avenir était arrivé, de 1972, la Conférence d'Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe, avec un réseau de contacts et le dialogue favorisé par l'initiative [...]. Après la visite au patriarche Maxime, il y a eu une réunion (ou dispute) prolongée avec le président du bureau des cultes, Stoyko Baranov [...]. Pour ma part, en dépit de l'attitude de mauvaise humeur et l'agir systématiquement négatif de mon interlocuteur, j'ai fait de mon mieux de réaffirmer plaisamment, mais clairement, certains points de principe, en soulignant les bonnes raisons de l'Église et l'injustice de certaines situations d'oppression, y compris par rapport aux résultats de la Conférence d'Helsinki, si souvent évoquée par le gouvernement bulgare.»

# La participation de l'Église catholique à la CSCE

Le Saint-Siège s'intéressa formellement à la CSCE le 31 mars 1969, lorsque l'ambassadeur de Hongrie accrédité auprès du gouvernement italien donna au représentant du «Conseil des affaires publiques de l'Église», au nom des États membres du «Pacte de Varsovie» le texte de l'«appel de Budapest». Le Saint-Siège ne pouvait pas sous-estimer l'initiative prise par les États membres du «Pacte de Varsovie», ce qui lui donna la possibilité d'arriver à une instance internationale multilatérale qui à ce moment-là apparaissait extrêmement importante.<sup>68</sup>

Dans deux mémorandums, respectivement du 10 et du 28 octobre 1969, adressés aux États membres du «Pacte de Varsovie», le Saint-Siège indiqua quelques questions: 1) Le Saint-Siège était prêt à apporter son soutien à la limite de ses pouvoirs; 2) le Saint-Siège ne poursuivait pas d'objectifs politiques et ne

Mgr Casaroli rappelle que «la décision de faire participer le Saint-Siège (à plein droit) à la «Conférence pour la Sécurité et la Coopération en Europe» (terminé à Helsinki le 1<sup>er</sup> août 1975) est tirée par Paul VI, malgré ses certaines préoccupations initiales». Cité dans A. Casaroli, Paolo VI uomo del dialogo, Bologna 2014, 42.

<sup>&</sup>lt;sup>67</sup> Cité dans Casaroli, Il martirio della pazienza (cf. nota 23), 321–323, 327.

Mgr Casaroli, lors d'une conférence à Linz en 1977, rappela que le choix de participer «dépendait de l'idée que le Saint-Siège a de la paix en tant que valeur morale, aussi bien que politique». Cité dans L'Osservatore Romano, 17 février 1978.

pouvait être considéré comme une «puissance» exclusivement européenne; 3) le Saint-Siège notait que, conformément à l'art. 24 du traité du Latran conclu avec l'Italie en 1929, elle était engagée à rester hors à des rivalités temporelles entre les États et hors des conférences internationales organisées pour ces raisons. À la déclaration du Conseil des ministres de l'OTAN à la fin de la rencontre de Bruxelles du 4 décembre 1970, le «Conseil pour les Affaires Publiques de l'Église» répondit le 23 février 1971 par une note verbale dans laquelle le Saint-Siège confirmait son intérêt pour le projet d'une conférence pour traiter les causes de tension et d'insécurité dans le continent européen.<sup>69</sup>

Un pas important fait par le Saint-Siège en direction de la Conférence d'Helsinki fut son adhésion au «Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires», déposé à Moscou le 25 février 1971, une adhésion encouragée par l'Union Soviétique en raison de l'action de l'Église catholique en faveur de la paix entre les peuples. Évidemment l'Union Soviétique avait également évalué l'influence que le Saint-Siège pourrait avoir sur les États à tradition catholique pour la mis en œuvre du traité. Lors d'un entretien le 26 février 1971 à Moscou avec Vladimir Kudojerow, président du «Comité soviétique pour les Affaires religieuses», Mgr Casaroli dit que «la paix est un domaine qui ouvre des possibilités pour des contacts plus étendus et plus fructueux entre le Saint-Siège et l'URSS. Le Saint-Siège désire parler à cœur ouvert des différentes questions d'intérêt commun. Il est bien connu que le Saint-Siège est préoccupé par les intérêts religieux des communautés catholiques existant en URSS comme dans tout autre pays; non pour entrer dans les affaires intérieures d'un État, mais parce que l'Église catholique, diffusée dans le monde, a comme organe souverain le Saint-Siège». 70 Monsieur Kudojerow répondit à Mgr Casaroli que «pour les autorités gouvernementales la question principale est de répondre aux intérêts spécifiques des croyants [...], mais qu'il préfère développer avant tout les contacts pour la paix et la sécurité». 71 Mgr Casaroli conclut la discussion avec une synthèse claire et directe de ce que le Saint-Siège voulait atteindre et des moyens qu'elle voulait utiliser: «le Saint-Siège a le désir de continuer à promouvoir la paix et la sécurité dans le monde. Mais le Saint-Siège continuera à présenter les besoins de la vie religieuse catholique dans

<sup>&</sup>lt;sup>69</sup> Voir Giovanni Barberini, Pagine di Storia contemporanea. La Santa Sede alla Conferenza di Helsinki, Siena 2010, 36–42 (notamment, 39–40).

Voir le «papier Casaroli» Missione di S.E. Mons. Casaroli a Mosca. Allegato II: Incontro nella sede del consiglio per gli Affari religiosi presso il Consiglio dei Ministri dell'URSS // ASP. Fond. Cas. Serie: Paesi dell'est. Sottoserie: Relazioni con l'URSS. (Unpag.; prov. Sig.), cité dans Cerny-Werner, The USSR and the Vatican (cf. nota 54), 429, cf. www.academia.edu/22133209/The\_USSR\_and\_the\_Vatican (consulté le 16 janvier 2018).
Cité dans Cerny-Werner, The USSR and the Vatican (cf. nota 54), 433.

l'Union soviétique, comme il le fait dans toutes les parties du monde. Elles sont deux lignes qui vont ensemble, l'une et l'autre en faveur de la cause de la paix.»<sup>72</sup>

Pour le Saint-Siège, c'est la première fois depuis le «Congrès de Vienne» de 1815 qu'il est invité à une réunion politique internationale en tant que participant à part entière (de plein droit, *pleno iure*) et non pas comme un simple observateur. Pour comprendre «l'état d'esprit» qui traversait une partie des «cercles romains» à propos de la participation du Saint-Siège aux travaux d'Helsinki, il faut lire les mots que Gianfranco Pompei, ambassadeur d'Italie chez le Saint-Siège de 1969 à 1977, écrit dans son agenda, le 24 juillet 1975. L'ambassadeur écrit à propos de ce qui a été dit par le secrétaire d'État du Vatican, cardinal Jean Villot, à savoir qu'il n'irait pas à Helsinki pour la conclusion solennelle de la CSCE: «La matière à traiter – a ajouté Villot – peut-être que c'est seulement le 10% qui intéresse vraiment le Saint-Siège [...]. Le résultat de la CSCE est très probablement destiné à essayer d'être encore plus évanescent et illusoire qu'il ne le paraît déjà.»<sup>73</sup>

À diriger la délégation du Vatican à l'étape préliminaire – où furent formulées et adoptées les «recommandations» destinées aux discussions ultérieures et plus approfondies de la Conférence d'Helsinki – fut désigné le Nonce à Helsinki, Joseph Zabkar; un choix qui tenait compte évidemment de son expérience passée comme observateur du Saint-Siège chez l'UNESCO.

Durant les discussions préliminaires, Mgr Zabkar demandait d'introduire à l'ordre du jour la liberté religieuse comme principe général, et de proposer la mise en place dans le «troisième corbeille», en tant que mesure liée à la liberté de contacts et d'échanges en matière religieuse. Il déclara également que, avec sa proposition, le Saint-Siège désirait lancer une réflexion sur les facteurs pour améliorer l'amitié entre les États, et le fit au nom de la fois religieuse de tous et non seulement des Catholiques. Lors de la session plénière des groupes de travail, tenue le 6 mars 1973, Mgr Zabkar insista à nouveau sur le droit universel de l'homme à la liberté religieuse. Le thème passa bien dans les «recommandations» à soumettre aux gouvernements communistes en vue du début de la CSCE.<sup>74</sup>

Les recommandations, qui visaient à définir et à composer la CSCE, furent rassemblées en un seul volume (le *Livre bleu*), précédé d'une liste de dix principes, puis regroupées en fonction des thèmes et collectées en «corbeilles», servant comme base pour tous les participants à la Conférence d'Helsinki. L'attention du Saint-Siège allait au septième principe, *Respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales*, y compris la liberté de pensée, de conscience, de re-

<sup>&</sup>lt;sup>72</sup> Ivi, 434.

Cité dans Gianfranco Pompei, Un ambasciatore in Vaticano. Diario 1969–1977, Bologna 1994, 476.

L'intervention de Mgr Zabkar (en langue espagnole) dans le volume de A. Carrascosa Coso, La Santa Sede y la Conferencia sobre la seguridad y la cooperación en Europa, Cuenca 1990. Voir L'Osservatore Romano, 7 mars 1973, 2.

*ligion ou de conviction*, dans le «troisième corbeille» sous le titre minimaliste «la coopération humanitaire et d'autres domaines».<sup>75</sup>

La «Conférence pour la Sécurité et la Coopération en Europe» eut lieu en trois étapes: au niveau des Ministres des affaires étrangères, à Helsinki du 3 au 7 juillet 1973; au niveau des experts, à Genève, du 18 au 28 juillet 1973; au niveau des chefs de gouvernement et de l'État, à Helsinki, du 30 juillet au 1<sup>er</sup> août 1975.<sup>76</sup>

L'«Acte final» de la «Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe» est soussigné à Helsinki le 1<sup>er</sup> août 1975; il est divisé en quatre «corbeilles», plus un cinquième chapitre sur la «sécurité en Méditerranée». Avec le quatrième «corbeille» – «Conférence des suivis» – les 35 États signataires se déclarèrent prêts à «poursuivre le processus multilatéral commencé à Helsinki», et s'engagèrent à envoyer leurs représentants à Belgrade le 15 juin 1977 pour la première réunion préparatoire d'«une réunion des représentants de haut niveau nommés par les Ministres des affaires étrangères».

L'«Acte final» d'Helsinki n'est pas un traité international qui fournit le mécanisme juridique des sanctions mais une «déclaration d'intentions» sans caractère d'obligation, qui peut être observée sur la base de la bonne volonté et la confiance mutuelle des États signataires. Lors de la signature de l'«Acte final» d'Helsinki, il y eut les discours des chefs de délégation. Le Saint-Siège avait envoyé à Helsinki Mgr Casaroli, secrétaire du «Conseil pour les affaires publiques de l'Église». Lors de son discours, prononcé le 1<sup>er</sup> août 1975, Mgr Casaroli lut le message envoyé par Paul VI aux participants à la conférence, où il mit l'accent sur la signification positive de la conférence comme engagement commun pour la paix et la coopération internationales.<sup>78</sup>

Dans le discours de Mgr Casaroli, il prononça des mots très forts:

<sup>&</sup>quot;Ourant les travaux de la Sous-commission (A) qui examinait un projet de Déclaration sur les principes, présenté par la délégation française, la délégation vaticane introduisit une proposition (9 octobre 1973) bien charpentée qui, après un préambule très détaillé, invitait les États à s'engager (à assurer en permanence, tant individuellement que conjointement, le respect et la promotion de la liberté de pensée, de conscience, de religion, ou de conviction, dans son entière jouissance, aussi bien à l'échelon national qu'au niveau des relations entre leurs peuples.">Deur G. Barberini, La politique du Saint-Siège dans le domaine des droits de l'homme, in: Antoine Fleury/Lubor Jilek/Carole Fink (Ed.), Les droits de l'homme en Europe depuis 1945 / Human Rights in Europe since 1945 (Series: L'Europe et les Europes [19e et 20e siècles]), Bern 2003, 261–278 (notamment, 270–271; citation dans annexe 1, p. 277). Voir aussi N. Badalassi, En finir avec la guerre froide: la France, l'Europe et le processus d'Helsinki, 1965–1975 (préface de Frédéric Bozo), Rennes 2014, notamment Chapitre V («Propager le «virus de la liberté»: les négociations de la troisième corbeille»), 313–376.

Sur l'engagement du Saint-Siège dans les trois étapes de la CSCE, voir Barberini, Pagine di Storia contemporanea (cf. nota 69), 84–109.

Voir le texte de l'«Acte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (Helsinki, 1<sup>er</sup> août 1975)», cf. www.osce.org/fr/mc/39502 (consulté le 16 janvier 2018).

Le message de Paul VI dans L'Osservatore Romano, 3 août 1975, 1.

«Les hommes sont rassurés par la garantie de la sécurité de chaque État, mais ils sont encore plus encouragés par la réaffirmation du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales [...]. Le Saint-Siège ne cessera pas de lever sa voix – respectueuse, amicale, mais claire – comme un rappel que la paix sans la justice n'est pas en mesure de garantir aucune sûreté comme niveau minimum en ce qui concerne la paix. La présence du Saint-Siège a comme fin la défense des raisons de la justice pour faire la paix la plus authentique, la plus complète et stable possible.»<sup>79</sup>

Les mots de Mgr Casaroli ne donnèrent pas le «sentiment d'évanescence» que le cardinal Villot avait suggéré à l'ambassadeur Gianfranco Pompei lors de la réunion entre les deux, où le cardinal Villot avait mal considéré l'ensemble des négociations d'Helsinki.<sup>80</sup>

La question de la liberté religieuse serait donc devenue non seulement un objet de négociations directes entre le Saint-Siège et les pays du bloc communiste, mais une des raisons du malaise croissant et de contraste dans le même monde communiste et soviétique. Les affirmations publiques de liberté, y compris la liberté religieuse, étaient désormais une réalité qui touchait non seulement le monde occidental. Les régimes communistes, qui signèrent tous l'«Acte final», désormais ne pourraient plus ignorer ces déclarations publiques. De fait, une nouvelle perspective fut ouverte: les États participant à la CSCE étaient tenus à «publier, diffuser, et faire connaître, avec la plus grande mesure du possible» le document soussigné à Helsinki. L'«Acte final» donc n'était pas un document accessible seulement aux chancelleries. Ce que pendant des décennies avait été passé sous silence devint objet de contestation. La dissidence n'était pas un phénomène nouveau, mais ce qui était nouveau était son existence publique.<sup>81</sup>

#### La «diplomtie des (petits pas)» dans les relations interamericaines

Le 17 décembre 2014, le «Bureau de presse du Saint-Siège» a publié une déclaration de la secrétairerie d'État par lequel pape François exprime sa «profonde satisfaction au sujet de la décision historique des États-Unis d'Amérique et du gouvernement de Cuba de rétablir les relations diplomatiques entre les deux pays».<sup>82</sup>

Voir «Intervention de Mgr Casaroli à l'occasion de la signature de l'acte final d'Helsinki, le 1<sup>er</sup> août 1975», in: A. Casaroli, L'Osservatore Romano, 4–5 août 1975, 2.

Il convient de se souvenir que le cardinal secrétaire d'État du Vatican, J. Villot préféra pour sa part de ne pas aller à Helsinki pour signer l'Acte final au nom du Saint-Siège. Voir A. Wenger, Le Cardinal Villot (1905–1979). Secrétaire d'État de trois papas, Paris 1989, 158–159.

Par exemple, en Tchécoslovaquie le groupe Charte 77 ne voulait pas être illégal, en fait, il exigeait une approbation formelle en conformité avec les actes que le gouvernement tchécoslovaque avait signés à Helsinki. Voir «Il nuovo documento dei dissidenti cecoslovacchi», dans Relazioni Internazionali, 30 août 1977, 52–53, 172 sqq.

<sup>«</sup>Comunicato della Segreteria di Stato du 17 décembre 2014 [B0968]», cf. www. press.vatican.va/content/salastampa/it/bollettino/pubblico/2014/12/17/0968/02096.html (consulté le 16 janvier 2018).

La Maison-Blanche, avec son propre communiqué de presse officiel, a attesté la satisfaction du président Barack Obama au sujet des changements des rapports avec «le peuple de Cuba», et le début d'une nouvelle saison dans les relations entre les États-Unis et Cuba, rappelant explicitement le rôle joué par le pontife et sa diplomatie.<sup>83</sup> Raul Castro lui-même, dans une déclaration en télévision, a remercié le gouvernement du Canada et le Saint-Siège pour la médiation menée près de Washington, en soulignant «la contribution du Vatican et, en particulier, de pape François, à l'amélioration des relations entre Cuba et les États-Unis».<sup>84</sup>

Un tournant important dans la définition des relations entre Cuba et le Saint-Siège et de la présence de l'Église catholique à Cuba, insérée dans le projet plus vaste de la politique orientale vaticane, fut la visite à Cuba de Mgr Casaroli au printemps de 1974, un voyage qui jeta les bases pour la réouverture du bureau de la nonciature à Cuba.<sup>85</sup> Pour sa part, l'archevêque de La Havane, Mgr Ortega y Alamino (archevêque de La Havane depuis 1981) avait exprimé une position claire. Il fut placé sur la ligne du «dialogue de compromis», c'est-à-dire médiane entre l'ouverture au régime et la position ferme à l'égard des persécutions perpétrées contre l'Église catholique.<sup>86</sup>

Après la chute symbolique du «mur de Berlin» et l'implosion du système soviétique, la Havane a été contrainte de s'adapter à une saison d'isolement. Depuis la seconde moitié des années quatre-vingt-dix, pendant l'explosion de la nouvelle économie, Cuba était sous le serrage de l'embargo américain confirmé par le Helms-Burton Law de 1996.<sup>87</sup>

<sup>«</sup>Statement by the President on Cuba Policy Changes, december 17th 2014», The White House [Office of the Press Secretary], cf. www.whitehouse.gov/the-press-office/2014/12/17/statement-president-cuba-policy-changes (consulté le 16 janvier 2018).

Déclaration en télévision de Raul Castro (en langue espagnole) dans «Raul Castro Comunicado Oficial 17 de Diciembre 2014», cf. www.youtube.com/watch?v=Qj8YicuYzqA (consulté le 16 janvier 2018).

Voir R. Cannelli, Il viaggio a Cuba di mons. Casaroli, in: Melloni/Scatena (Ed.), L'America latina fra Pio XII e Paolo VI (cf. nota 9), 195–235 (notamment, 219–235).

<sup>«</sup>Il fut un pari pour le dialogue avec le gouvernement, pour une culture de la rencontre ante litteram poursuivie avec détermination lorsque les directives étaient d'autres, plus sujettes à des conflits, à la non-négociabilité des valeurs comme la liberté et les droits de l'homme». Cité dans Alver Metalli, «Il Cardinale di Cuba, protagonista dietro le quinte», La Stampa (section: Vatican Insider dans le monde), 19 décembre 2014, cf. www.lastampa.it/2014/12/19/vaticaninsider/ita/nel-mondo/il-cardinale-di-cuba-protagonista-dietro-le-quinte-9KEBPdqefHQR73T8L6PykM/pagina.html (consulté le 16 janvier 2018). Voir aussi Enrique López Oliva, La Iglesia católica y la Revolución cubana, in: The Latin Americanist, 53/3 (September 2009), 103–124 (notamment, 105–110).

Voir Andrei-Iustin Mihailescu. Economic Sanctions: The Case of the American Embargo on Cuba, PhD dissertation, Prof. Valentin Cojanu (Scientific Coordinator), Bucharest 2010, cf. www.scribd.com/doc/34812092/Economic-Sanctions-The-Case-of-the-American-Embargo-on-Cuba (consulté le 16 janvier 2018). Voir aussi, Bert Hoffmann, The Helms-Burton Law and its Consequences for Cuba, the United States and Europe, Latin

En 1996 Fidel Castro se décida pour un tournant historique, c'est-à-dire aller visiter le pontife au Vatican, à l'occasion de son voyage en Italie pour participer au sommet de la FAO. Fidel Castro était sans uniforme militaire, en vêtements civils (voir annexe 3), quand il s'adressa à Jean-Paul II. Un détail curieux parce que Mgr Casaroli lui-même, quand il se rendait aux pays de l'Est européens pour rencontrer les représentants du pouvoir communiste, était en vêtements civils et non en vêtements ecclésiastiques (voir annexes 1–2).

La rencontre avec Jean-Paul II et le cardinal Angelo Sodano (qui avait collaboré en plusieurs occasions avec Mgr Casaroli au cours de l'*Ostpolitik vaticane*<sup>88</sup>) a ouvert une voie pour des contacts diplomatiques qui se sont révélés précieux pour la politique étrangère cubaine et qui permettraient une normalisation progressive des relations avec l'épiscopat local et la réintroduction de la célébration des fêtes religieuses. Décisif aussi le rôle de Mgr Parolin, qui à l'époque avait suivi la préparation de la visite de pape Wojtyła à Cuba par son bureau de la secrétairerie d'État, qui eut lieu en janvier 1998. Depuis 2009, Mgr Parolin fut nommé nonce apostolique chez le Venezuela de Chavez (fut-il placé en exil comme élément très proche à la «diplomatie des «petits pas» de Mgr Casaroli? une place déterminante pour comprendre la fragilité écono-

American Institute at the Free University of Berlin, Germany, 24 September 1998, cf. http://lasa.international.pitt.edu/LASA98/Hoffmann.pdf (consulté le 16 janvier 2018).

«Moi aussi, en travaillant au sein du secrétairerie d'État dans les années 1968–1978, on m'a demandé à plusieurs reprises de l'aider (aider Mgr Casaroli) en quelques missions. Je me souviens en particulier de la collaboration que j'ai été en mesure de prendre en 1970 à la reprise du dialogue difficile avec le Gouvernement tchécoslovaque [...]. Un autre souvenir c'est lié au voyage dans la République Démocratique d'Allemande en l'année 1975. Je l'ai accompagné dans ce voyage. La situation en Berlin-Est était très tendue, mais j'ai pu apprendre de mon supérieur (Mgr Casaroli) l'art ou, mieux encore, la vertu d'être patient et forte, dans toutes les circonstances possibles de la vie.» Cité dans «Intervento del card. Angelo Sodano alla presentazione del volume (Il martirio della pazienza. La Santa Sede e i paesi comunisti (1963–1989)» del card. Agostino Casaroli», Sala Stampa Vaticana, bollettino n°. 0410, 27 juin 2000. Voir aussi Angelo Sodano, The Holy See and the Freedom of Peoples, in: Monika Niewójt (Ed.), The Church at the Turning Point of the 1980s and 90s in Central and Eastern Europe (Proceedings of the Conference organized by the Polish Embassy to the Holy See. Vatican, 6th June, 2014), 191–193.

Voir G. Goubert/C. Cumerlato, Le 25 janvier 1998, Jean-Paul II à La Havane, in: La Croix, 27 janvier 1998, cf. www.la-croix.com/Archives/Ce-Jour-la/Le-25-janvier-1998-Jean-Paul-II-a-La-Havane-2015-09-17-1357497 (consulté le 16 janvier 2018); G. Zizola, Jean Paul II à Cuba. Les nouvelles armes du Vatican, in: Le Monde diplomatique, janvier 1998, 1, 10–11, cf. www.monde-diplomatique.fr/1998/01/ZIZOLA/4291 (consulté le 16 janvier 2018).

Selon les mots du cardinal Parolin: «Ma mission est placée sur les traces de la diplomatie de Casaroli». Déclaration (en italien) du cardinal Pietro Parolin durant le Colloque «Agostino Casaroli: lo sguardo lungo della Chiesa» organisé par le Département de Science juridiques de l'Université Catholique de Plaisance, le 21–22 novembre 2014, à clôture des célébrations du centenaire de la naissance du cardinal Agostino Casaroli et le trentième anniversaire de la signature de la modification du Concordat du Latran à Villa Madama en février 1984, soussigné par le cardinal Casaroli, dans «Vaticano, Parolin: «La mia missione

mique, sociale et politique de l'area latino-américaine. Après la fin de l'empire soviétique, Hugo Chavez devenait le seul soutien économique du régime de Castro. Un soutien mis sérieusement en danger par la crise du prix du pétrole et l'instabilité politique dans laquelle se trouve le Venezuela après sa mort (le 5 mars 2013) de son chef charismatique.

Malgré le durcissement des rapports entre les États-Unis et Cuba qui a suivi la guerre contre le terrorisme (suite aux événements du 11 septembre 2001<sup>91</sup>) par le président George W. Bush, l'attitude au dialogue interaméricain engagé par la nouvelle administration américaine du président Obama, la naissance en 2010 de la «Communauté des États de l'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC)», le repositionnement de l'«Alliance bolivarienne pour les Amériques (ALBA)» après la mort de Hugo Chavez, et une série de réajustements géopolitiques qui ont eu lieu en Amérique Latine, ils ont ouvert des espaces de manœuvre pour l'action diplomatique du Saint-Siège.

En janvier 2014, il y a eu en Cité du Vatican des contacts réservés entre le secrétaire d'État, le cardinal Pietro Parolin, 92 et le secrétaire d'État américain, John Kerry, au cours desquels ils ont touché plusieurs sujets, y compris les relations entre Cuba et États-Unis. Le Saint-Siège a prouvé une fois de plus à saisir avec discrétion et une grande attention des espaces de manœuvre pour entrer avec son action diplomatique. Au moment opportun, la prévoyance diplomatique des «petits pas» a fait du Saint-Siège un acteur des relations internationales utile pour l'équilibre et la paix entre Cuba et États-Unis d'Amérique. 93 Le

sulle orme di Casaroli» cf. www.youtube.com/watch?v=DZ90xNBz1cg (consulté le 16 janvier 2018). Voir aussi, L. Rolandi, La mia missione si ispira a Lui [Casaroli], in: La Stampa (section: Vatican Insider documenti), 23 novembre 2014, cf. www.lastampa.it/2014/11/23/vaticaninsider/ita/documenti/card-casaroli-lo-sguardo-lungo-della-chiesa-del-dialogo-JGvPwm24gWdcM7KdaqYgxL/pagina.html (consulté le 16 janvier 2018). Aussi intéressante est la longue entrevue (en italien) avec le secrétaire d'État, le cardinal Parolin, sur le rôle de la diplomatie vaticane, la nécessité de poursuivre la «méthode Casaroli», et la mission de l'Eglise de pape François à nos jours dans «Cardinale Pietro Parolin – intervista», cf. www. youtube.com/watch?v=dh0SwgeyO0I (consulté le 16 janvier 2018).

Voir la bibliographie réalisée dans SciencesPo bibliothèque, «Les conséquences du 11 septembre sur les relations internationales», dossiers-documentaires, cf. www.sciences-po.fr/bibliotheque/fr/rechercher/dossiers-documentaires/apres-11-septembre (consulté le 16 janvier 2018).

Sur le choix de Parolin comme secrétaire d'État du Vatican, voir l'article d'Alberto Melloni, Parolin, la voce diplomatica del Papa, in: Corriere della Sera, 16 octobre 2013, cf. www.corriere.it/opinioni/13\_ottobre\_16/parolin-voce-diplomatica-papa-1cc5d8c2-3644-11e3-b4e4-e4dfbe302858.shtml (consulté le 16 janvier 2018).

«Dix-huit mois de «petits pas» secrets», a titré la revue jésuite La Civiltà Cattolica du 7 mars 2015, 458.

Saint-Siège, selon les mots mêmes du cardinal Parolin, a «contribué avec ses bons offices» avec toutes les capacités de sa diplomatie.<sup>94</sup>

Des «petits pas» ont été adoptés, mais nombreuses doivent encore être pris. 95 Personne ne peut se limiter à être un spectateur de l'*Histoire*, «il s'agit d'une tâche historique de grande ampleur, et doit être abordé avec courage et ouverture mentale qui sont indispensables quand vous ne voulez pas être seulement un spectateur ou une victime de l'histoire mais, dans la mesure du possible, vous voulez être un acteur de l'histoire.» 96

Acknowledgments: The author would like to thank Mr. Gérard Bossuat, Mr. Georges-Henri Soutou, Mr. Michel Dumoulin, Mr. Antoine Mares, Mr. Bernd Schaefer, Mr. Lucian Leustean, Mr. Gottfried Niedhart, Mr. Vincent Dujardin, and Mr. Talbot Charles Imlay for their comments on the manuscript. The author also acknowledges his gratitude to the President of the Association «Centro Studi Cardinale Agostino Casaroli» at Bedonia (Italy), Mr. Corrado Truffelli, for allowing him to publish photos from the «Casaroli photo archive» filed at the Bishop's Seminary in Bedonia (headquarters of the Association «Centro Studi Cardinale Agostino Casaroli»).



Annexe 1: Photo de Mgr Casaroli en vêtements civils sur le Balaton, voyage en Hongrie du septembre 1964. «Archive photographique privé «Associazione Centro Studi Card. Agostino Casaroli», Bedonia, Parme, Italie».

Cité in: «Cardinal Parolin: on Holy See's role in US/Cuba agreement», entrevue du secrétaire d'État du Vatican, cardinal Pietro Parolin, Radio Vatican, 18 décembre 2014, cf. http://en.radiovaticana.va/news/2014/12/18/cardinal\_parolin\_on\_holy\_see%E2%80%99s\_r ole in us cuba agreement/1115269 (consulté le 16 janvier 2018).

<sup>95</sup> «Le président américain (Donald Trump) a annoncé devant un public conquis une révision de la politique d'ouverture envers Cuba engagée en décembre 2014 par son prédécesseur à la Maison-Blanche, Barack Obama», cité dans Gilles Paris (Washington, correspondant), «M. Trump ravive un climat de guerre froide avec Cuba», Le Monde (rubrique «international, ameriques»), 16 juin 2017, cf. www.lemonde.fr/ameriques/article/2017/06/16/m-trump-ravive-un-climat-de-guerre-froide-avec-cuba\_5146039\_3222.html (consulté le 16 janvier 2018).

Cité dans La Santa Sede e l'Europa orientale [Discours de Mgr Casaroli au Council on Foreign Relations de New York, le 24 octobre 1973], in: A. Casaroli, Nella Chiesa per il mondo, Milano 1987, 311.



Annexe 2: Photo de Mgr Casaroli en vêtements civils (avec l'interprète) durant son voyage à Prague, 22–28 mai 1967. «Archive photographique privé (Associazione Centro Studi Card. Agostino Casaroli), Bedonia, Parme, Italie».



Annexe 3: Rendez-vous privé entre Agostino Casaroli (il n'était plus secrétaire d'Etat du Vatican depuis 1991) et Fidel Castro (en vêtements civils) en Vatican, le 19 novembre 1996. En Novembre 1996 Fidel Castro se rend à Rome pour participer à la rencontre mondiale sur la nutrition organisée par la FAO (Food and Agriculture Organization of the United Nations). À cette occasion, il se rend en Vatican pour rencontrer pape Jean-Paul II. «Archive photographique privé «Associazione Centro Studi Card. Agostino Casaroli», Bedonia, Parme, Italie».

Les acteurs religieux ont-ils des pratiques diplomatiques spécifiques? La politique orientale vaticane et la «methode Casaroli» dans le temps present

À travers l'analyse de la politique orientale vaticane entre les années soixante et soixantedix, on se propose d'étudier l'engagement de la diplomatie vaticane chez les pays de l'Est européen pour la détente et paix internationale. Un engagement caractérisé par la «diplomatie des «petits pas» de Agostino Casaroli comme pratique diplomatique spécifique, en tant qu'action politique d'un acteur religieux dans la scène contemporaine des relations internationales. Dès la détente, en passant par le concile Vatican II et la participation de l'Église catholique à la CSCE (Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe), l'étude veut démontrer que ces pratiques diplomatiques spécifique d'hier sont représentatives de l'action diplomatique vaticane d'aujourd'hui pour la résolution des crises, comme dans le cas de Cuba.

Diplomatie – Église catholique – Ostpolitik vaticane – détente – CSCE/Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe – Cuba.

Haben religiöse Akteure spezifische Praktiken in der Diplomatie? Vatikanische Ostpolitik und die «Casaroli-Methode» in der Gegenwart

Über die Analyse der Vatikanischen Ostpolitik in den sechziger und siebziger Jahren wird das Engagement der Diplomatie des Vatikans für «Entspannung» und internationalen Frieden in osteuropäischen Ländern untersucht. Es ist ein Engagement, das von Agostino Casarolis «kleinen diplomatischen Schritten» als spezifische diplomatische Praxis und als politisches Handeln eines religiösen Akteurs in der zeitgenössischen internationalen Beziehungsszene geprägt ist. Von der Entspannungszeit, vom Zweiten Vatikanischen Konzil an bis hin zur Teilnahme der katholischen Kirche an der KSZE (Konferenz für Sicherheit und Zusammenarbeit in Europa), möchte die Studie zeigen, dass diese spezifischen diplomatischen Praktiken von gestern charakteristisch für das diplomatische Handeln des Vatikans zur Krisenlösung von heute sind – wie im Falle Kubas.

Diplomatie – Katholische Kirche – Vatikanische Ostpolitik – Entspannung – KSZE/Konferenz für Sicherheit und Zusammenarbeit in Europa – Kuba.

Gli attori religiosi hanno delle pratiche diplomatiche specifiche? La politica orientale vaticana e il «metodo Casaroli» di oggi

Attraverso l'analisi della politica orientale vaticana tra gli anni sessanta e settanta, ci si propone di studiare l'impegno della diplomazia vaticana nei paesi dell'Est Europa per la distensione e la pace internazionale. Un impegno caratterizzato dalla «diplomazia dei «piccoli passi» di Agostino Casaroli come pratica diplomatica specifica, in quanto azione politica di un attore religioso nello scenario contemporaneo delle relazioni internazionali. A partire dalla distensione, attraverso il concilio Vaticano II e la partecipazione della Chiesa cattolica alla CSCE, questa ricerca vuole mostrare che queste pratiche diplomatiche specifiche di ieri sono caratteristiche dell'azione diplomatica vaticana di oggi per la risoluzione di crisi, come nel caso di Cuba.

Diplomazia – Chiesa cattolica – Ostpolitik vaticana – distensione – CSCE (Conferenza sulla sicurezza e la cooperazione in Europa) – Cuba.

Do Religious Agents have a Specific Practice in their Diplomacy? Vatican Eastern Politics and the «Casaroli-Method» in Our Times

By analyzing the Vatican Eastern politics of the 1960s and 70s, the committment of the Vatican diplomacy for «relief» and international peace in East European countries is investigated. It is a committment that was shaped by Agostini Casaroli's «dipomacy of small steps» as a specific diplomatic practice and political action of a religious agent in contemporary international relations. From the time of relief, from the time of the Second Vatican Council onwards until the participation of the Catholic Church at the CSCE (Conference on Security and Cooperation in Europe), the study shows that this specific diplomatic practice from these days is a characteristic feature of the diplomatic actions of the Vatican employed in the resolution of conflicts even today – as in the case of Cuba.

Diplomacy – Catholic Church – Vatican's Ostpolitik – détente – CSCE/Conference on Security and Cooperation in Europe – Cuba.

Marco Lavopa, Dr., Université de Cergy-Pontoise, Centre de recherche CICC (Civilisations et identités culturelles comparées), Chercheur partenaire UMR SIRICE (Paris1\_Paris4\_Cnrs).